

## FICHE DE POSTE

### Agent des services hospitaliers

#### **Ses missions**

Les agents de service hospitaliers sont chargés de la mise en œuvre de prestations de restauration et assurent l'entretien des chambres des résidents afin de garantir le confort des personnes âgées.

#### **Ses fonctions**

##### Transmissions

Écrites sur le dossier de soins informatisé (Net Soins), le cahier de l'infirmier (transmissions générales) et sur le planning d'entretien,

Orales avec l'équipe soignante, direction, secrétariat, cuisine, lingerie, atelier, ergothérapeute, psychologue, diététicienne, médecin coordinateur,

Observer et transmettre à l'équipe les informations recueillies auprès du résident et de sa famille,

Informar l'entourage du résident dès que nécessaire.

##### Restauration

Aider à l'installation des résidents pour le repas,

Préparer la salle de restaurant (mise du couvert, affichage du menu...), aménagement de la salle et décoration,

Assurer le service en salle de restaurant ou en chambre (petits déjeuners, déjeuners, diners),

Aider à la prise des repas,

Veiller à la prise des médicaments,

Ramasser les plateaux des petits déjeuners,

Débarrasser les tables en salle de restaurant,

Assurer la vaisselle et le rangement,

Assurer la surveillance nutritionnelle et l'hydratation,

Vérifier le respect des régimes et des textures,

Veiller à l'approvisionnement (chariot petit déjeuner, sirop, vin, épaississant,

serviettes de table...),  
Relever les températures (frigo, plats chauds et froids),  
Gérer l'utilisation de la chauffante (aller la chercher, la vérifier et la ramener),  
Surveiller les bonbonnes d'eau des fontaines à eau dans les couloirs et assurer le réapprovisionnement,  
Distribuer les pichets et les verres dans les chambres et assurer leur entretien.

### Hygiène de l'environnement et du matériel

Assurer le nettoyage du lave-vaisselle et de la chauffante,  
Assurer le ménage dans l'office et la salle de restaurant,  
Assurer le ménage quotidien et le grand ménage dans les chambres et les sanitaires des résidents en respectant les différents protocoles et l'organisation du planning,  
Évacuer le linge sale (nappes, serviettes, serpillères, chiffonnettes...) à la blanchisserie et les déchets domestiques à la poubelle,  
Approvisionner, ranger et nettoyer le chariot à ménage.

## **Sa formation requise**

Aucun diplôme exigé

## **Ses compétences techniques**

### En matière d'entretien des locaux

- Savoir utiliser les différents produits suivant la nature de l'opération (dépoussiérage, désinfection...) et le type de surface à traiter (meubles, sanitaires, surfaces vitrées...),
- Connaître les dosages et les temps d'application des produits en fonction des surfaces à traiter,
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien et leur toxicité ou dangerosité,
- Maitriser l'usage des différents matériels utilisés pour le nettoyage.

### En matière de restauration

- Respecter les règles d'hygiène lors du service des repas,
- Maitriser les techniques de maintien à température des plats,
- Respecter les régimes des résidents,
- Présenter les assiettes de manière agréable.

## **Ses compétences acquises**

- Avoir le sens du travail seul et en équipe,
- Aimer le contact et les relations avec les personnes âgées,
- Savoir utiliser les règles et les protocoles d'entretien,
- Savoir respecter les règles d'hygiène,
- Respecter le secret professionnel,
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler aux professionnels.

## **Ses relations hiérarchiques**

Sous l'autorité du Directeur pour l'ensemble du fonctionnement

### *Relations fonctionnelles*

Avec le responsable de la maintenance en cas de panne,

Avec le responsable des cuisines et la diététicienne pour l'alimentation et le service de table,

Avec la lingerie, le secrétariat,

Avec l'équipe de soins (IDE, AS)

## **Son organisation du travail**

4 horaires de travail

Mh : 07h45-15h30

Sh : 12h45-20h00

H : 07h45-12h45/16h45-19h45

Ch (week-end et jours fériés) : 08h30-13h30/17h00-20h00

CHS : coupe hôtellerie semaine : 07h45-13h30/17h30-19h30

MAJ 20/12/2017